



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW, code 36

Hebdos régionaux du Saguenay/Lac-Saint-Jean + liste télécopieur

**PROJET D'AMÉLIORATION DE LA LIAISON ROUTIÈRE  
CHICOUTIMI – LATERRIÈRE – LA BAIÉ  
PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

**C'EST LE TEMPS DE S'INFORMER**

Québec, le 12 février 2002 - Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend accessible à la population, à la demande du ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau et ministre de l'Environnement, M. André Boisclair, l'étude d'impact concernant le projet d'amélioration de la liaison routière Chicoutimi – Laterrière – La Baie par le ministère des Transports.

**La consultation publique**

À compter d'aujourd'hui, et ce, pour une période de 45 jours, soit du 12 février au 29 mars 2002, l'étude d'impact décrivant le projet et ses répercussions sur l'environnement peut être consultée au bureau du BAPE à Québec ainsi qu'à l'Université du Québec à Montréal. L'ensemble du dossier est également disponible aux endroits suivants :

- Hôtel de ville, Ville de La Baie, 422, rue Victoria, La Baie ;
- Bibliothèque municipale, Ville de La Baie, 1911, 6<sup>e</sup> Avenue, La Baie ;
- Hôtel de ville de Laterrière, Service des loisirs, 6166, rue Notre-Dame, Laterrière ;
- Université du Québec à Chicoutimi, Bibliothèque, 5555, boul. de l'Université, Chicoutimi.

Il est aussi possible de consulter le site Internet du BAPE [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), à la rubrique « Périodes d'information ».

**La rencontre d'information**

Des représentants du BAPE animeront une séance d'information publique, avec la participation du promoteur et du ministère de l'Environnement. Cette séance se tiendra le 27 février 2002, à 19 h 30, à la Salle du conseil de l'arrondissement La Baie, 422, rue Victoria à La Baie. Les personnes participant à cette séance pourront alors s'informer sur toute question concernant le projet, l'étude d'impact ou la procédure d'évaluation environnementale.

**La demande d'audience publique**

Toute personne, groupe ou municipalité peut faire une demande d'audience publique pendant la période d'information et de consultation publiques. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le 29 mars 2002, au ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau et ministre de l'Environnement, M. André Boisclair, 675, boul. René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage, Québec, G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché.

## **Le projet**

Le projet consiste en l'amélioration de la liaison routière entre Chicoutimi, Laterrière et La Baie. La longueur totale de ce tronçon de l'autoroute 70 serait de 13,5 km et s'étendrait sur le territoire des municipalités de Chicoutimi, Laterrière et La Baie. La construction de ce tronçon débiterait à Chicoutimi, à l'intersection de l'autoroute 70 et de la route 170, et suivrait le parcours de cette dernière entre la voie ferrée et la route 170 jusqu'au chemin du Plateau. À cet endroit, le tracé bifurquerait en direction nord, traverserait le chemin de fer et longerait le lot 468 jusqu'à la route 170 à La Baie. L'autoroute traverserait ensuite le rang Sainte-Famille, les chemins Saint-Roch, du Plateau et de la Ligne-Bagot et franchirait les rivières du Moulin et Gauthier ainsi que la voie ferrée. L'emprise nominale de la route serait de 90 m et comprendrait trois échangeurs. Ce projet constitue la quatrième phase d'un programme qui vise la construction d'un lien rapide et de grande capacité entre les secteurs du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Le coût de réalisation du projet est estimé à 62,9 millions de dollars.

## **Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact**

Malgré de nombreuses mesures prévues pour atténuer les impacts liés à la construction et à la présence du nouveau corridor autoroutier, les impacts se font surtout sentir sur le milieu bâti, principalement en raison du nombre élevé d'expropriations. La perte de terres agricoles et sylvicoles sont les autres impacts majeurs générés par le projet.

Les personnes intéressées à obtenir plus d'information peuvent communiquer avec M<sup>me</sup> Marielle Jean, agente d'information, au (418) 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à [marielle.jean@bape.gouv.qc.ca](mailto:marielle.jean@bape.gouv.qc.ca).

SOURCE : Marielle Jean, agente d'information  
(418) 643-7447  
1 800 463-4732